



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Compte-rendu de la réunion du Vendredi 26 janvier 2024

Présents :

Hélène SCIPION, Christophe DEFER, Jean-François FAUCON, Charles FRERET, Jules LEGOUET, Serge SIMON

Membres du Bureau exécutif : Etiennette CHOQUETTE, Michel HOSTEING, Cyrille REVEL, Chantal CORREGE, Blandine de PANTHOU

Excusés : Christian PETITJEAN, Danielle RUFA

Après avoir accueilli les nouveaux membres du conseil d'administration, la présidente ouvre la séance.

1 – Exposé du travail du bureau exécutif réalisé depuis septembre

Etiennette présente les actions entreprises par le comité depuis septembre dernier :

- Organisation de 3 réunions du Bureau Exécutif
- Organisation de 5 déplacements dans les clubs d'Alençon, Barneville-Carteret, Caen, Lisieux et Courseulles sur mer pour rencontrer les présidents et les délégués développement de chacun des clubs.
- Organisation d'une formation de moniteurs (15 candidats). L'écrit s'est déroulé le 9 décembre et l'oral est prévu au mois de mars.
- Organisation 2 stages d'initiateurs scolaires (10 personnes au premier et 13 personnes au second).
- Organisation de 3 demies journées de formation arbitre FFBClubNet qui ont été assurées par Cyrille et Robert. Cette formation était proposée pour les arbitres de club et les personnes qui organisent les tournois de club.
- Démarches auprès des établissements scolaires
- Signature d'une convention avec l'Université Inter âge de la région de Falaise
- Mise en place du tournoi « Dimanche des Amis »
- Participation à la réunion, fin septembre : Deux présidents de Comité (Bretagne et Anjou) mandatés par la FFB ont effectué le tour de France pour faire un audit sur le thème : « repenser la Fédération ».

La réunion a duré la journée. Le bilan de cet audit nous sera donné le vendredi 16 février lors du Conseil Fédéral.

2 - Bilan financier provisoire

Michel HOSTEING, trésorier du Comité présente un bilan provisoire.

Pour des raisons techniques, il n'a pas pu envoyer les documents aux membres du CA. La trésorerie du Comité est de 130 000 € et un bénéfice de l'exercice à fin décembre de 11 540 € sachant que le budget prévoit un déficit de 3 000 €, toutes les charges n'étant pas encore enregistrées, notamment les investissements. Nous avons essentiellement des frais de déplacement qui sont de 2 500 € pour un budget total de développement de 15 700 €. Les actions que l'on va entreprendre et qui vont entraîner des frais ne sont pas encore comptabilisées dans leur totalité. Ce budget a été fait de façon volontariste. Il est possible que toutes les dépenses prévues ne soient pas engagées.

Pour les compétitions, c'est un peu tôt dans la saison pour apprécier le total des participations : pour les compétitions par paires 5 000 € de recette contre 29 000 € prévue au budget et 10 000 € de recette pour les compétitions par 4 contre 27 000 € au budget. Il faudra attendre les mois de février, mars pour avoir une idée plus précise.

L'achat d'une machine à dupliquer « dealer4 » pour la préparation des compétitions est envisagé. Le montant de cet investissement qui n'a pas été prévu dans notre budget s'élève à 5 200 €.

Les membre du Conseil d'Administration donnent leur accord pour l'achat de la machine à dupliquer.

Lors de la réunion des trésoriers la FFB conseille aux comités d'inciter les arbitres à prendre un statut d'auto-entrepreneur. Cela allégerait la charge du Comité puisqu'il n'y aurait plus de bulletins de salaire à établir. Cyrille doit contacter Emmanuelle MONOD pour lui parler de ce problème. Actuellement dans notre comité 2 arbitres sont auto-entrepreneurs : Nathalie CIERZNIAK et Robert CHOQUETTE.

Etiennette souligne qu'il y a maintenant un avantage à prendre le statut d'auto-entrepreneur pour les arbitres qui sont à la retraite puisque les heures effectuées sont comptabilisées pour la retraite depuis le mois de septembre. Chantal CORREGE ajoute que concernant les salariés le gouvernement envisage un vote pour créer des points retraites qui seraient ajoutés à ceux de leur emploi actuel. Un cumul serait alors possible.

Une réunion avec tous les arbitres travaillant pour le comité est prévue afin de leur exposer ces éléments nouveaux.

Etiennette aborde le sujet de la rémunération des arbitres. Christophe, qui est à l'origine de la création de cette grille précise qu'elle date de la mandature de Charles POISSON. Elle a été établie sur la base de l'organisation des compétitions en 2013.. La classification a été faite à ce moment-là et n'a jamais été réactualisée. Depuis, quelques changements sur le format des compétitions font que les journées d'arbitrage sont plus longues. Cette classification n'est peut-être plus adaptée au format actuel des épreuves notamment par paires. On a vécu une période d'inflation importante depuis 2 ans. A l'époque, le Comité de Basse Normandie était dans une très honnête moyenne pour la rémunération ses arbitres.

Michel HOSTEING ajoute qu'après avoir comparé la rémunération d'autres comités, nous serions celui qui rémunère le mieux dans notre ligue et que nous sommes un des rares comités à verser une rémunération pour la duplication des données pour les compétitions par paires. Christophe DEFER signale qu'avec l'état de notre machine, la duplication prend beaucoup de temps. Il demande, s'il y a augmentation, qu'elle suive l'inflation depuis le moment où a été créée cette grille. Une nouvelle grille sera étudiée pour la saison prochaine. Cyrille REVEL confirme qu'il y a

une augmentation de duplication dans certaines formules de compétition pour le confort des joueurs. La rémunération pour la duplication sera évidemment conservée.
Etiennette précise qu'un gros achat de matériel pour les scolaires a été effectué mais il rentre dans le budget du développement.

3 - Paiement des compétitions, comité et ligue

Etiennette informe qu'à partir de la saison prochaine les compétitions en Challenge se paieront en ligne.

La fédération met en place pour la saison prochaine un nouveau système qui permettra aux clubs de régler les droits d'engagement pour les compétiteurs.

Un droit de ligue est mis en place cette année. La raison a été expliquée à tous les présidents lorsque nous avons fait le tour du comité. Un problème s'est posé pour la compétition Finale de Ligue Dame par 4 Expert car il n'y pas eu de stade comité. Les droits d'engagement dans les 3 comités ne sont pas les mêmes : en Basse Normandie 78 €, en Picardie 112 €. S'est posée la question de la ligue puisque normalement quand une équipe joue en ligue elle doit honorer un droit de 48 €. Il a donc été décidé au niveau de la ligue que chaque comité gardait ses propres droits d'engagement et que les frais occasionnés par l'organisation de cette compétition à Rouen seront divisés en 3

Christophe DEFER ajoute qu'il faudrait une harmonisation des tarifs entre les 3 comités pour les compétitions qui commencent en Ligue. Le problème sera étudié lors de la réunion de ligue qui se déroulera au printemps.

4 - Remboursement des frais de déplacement (hors commission)

Lors de nos déplacements, nous avons eu des remarques de présidents de club qui demandaient pourquoi les membres des commissions, les arbitres qui se déplacent sont défrayés à raison de 0,50 €/km alors que lors d'une Assemblée Générale, les personnes présentes sont remboursées au tarif Michelin.

Après discussion, il est convenu d'harmoniser le tarif des indemnités financières de déplacement à partir de la prochaine Assemblée Générale de septembre 2024 à raison de 0,50 €/km.

5 - Bilan des compétitions

Cyrille Revel vice-président en charge des compétitions résume les premiers résultats.

La participation aux compétitions sur la première partie est à peu près équivalente à celle de l'an dernier. Il y a un peu plus d'inscription en Open par 2 Performance (127 inscrits cette année pour 109 l'an dernier). Pour open/2 Expert, il y a très peu de différence d'une année sur l'autre.

Pour Challenge par 4 Hiver, nous avons connu une baisse ainsi qu'en Challenge par 2 Hiver. Le changement du règlement fédéral concernant les IC 45 est arrivé trop tard et ces derniers n'ont pas pu s'intégrer dans les équipes constituées. Cette année pour le Challenge par 4 Hiver, nous avons 31 quadrettes (16 de moins que l'an dernier), écart important. Pour le Challenge par 2 Hiver, nous avons eu 92 paires contre 118 l'an dernier. C'est le point noir. Ce qui sera à surveiller, c'est la prochaine compétition Challenge par paire et par quatre printemps.

En Dame/2 une très grosse différence en Expert compensée par le Dame Performance. Beaucoup de Dames Expert se sont inscrites en Performance (+ 14 en Performance et - 13 en Expert).

Pour le Trophée de France, compétition avec Handicap 10 équipes de plus que l'an dernier ont participé.

6 - Bilan des actions développement

Chantal.Corrège vice-présidente en charge du développement expose le travail effectué.

Un tour des clubs a été réalisé entre septembre et décembre 2023.

Nous avons été sollicités sur plusieurs points :

- Formation des initiateurs
- Formation pour aider les animateurs à présenter, et développer auprès des entités publiques, parapubliques, privées. Un stage de formation « marketing » est prévu fin mai.

Le développement scolaire a pris un essor extraordinaire sur la région sud Orne, sud Manche, région cherbourgeoise, région caennaise .

Nous avons signé une convention avec l'Université Inter âge de Falaise et attendons le retour de la convention pour toute la Normandie.

Grâce à cette convention sont arrivés 20 élèves au club de Falaise et 14 élèves au club de Bayeux. Il s'agit de jeunes retraités. Un projet sur Gouville et Agon Coutainville semble en cours.

Pour toutes ces raisons nous avons renforcé la formation des initiateurs afin de répondre aux demandes de ces nouveaux joueurs.

Etiennette informe que dans le cadre des « dimanches des amis », le 1^{er} tournoi s'est déroulé dans le club de Ouistreham. Les retours sont très positifs.

Hélène SCIPION indique que l'ambiance était très sympathique et agréable. 48 joueurs se sont retrouvés à la fin du tournoi autour du verre de l'amitié offert par le comité.

Nous attendons les dates des autres clubs. Venoix Bridge Club organisera le prochain tournoi du dimanche le 3 mars.

Il est cependant à remarquer qu'aucun joueur n'est venu avec un « ami » non licencié, une politique d'information nous semble essentielle ainsi que prévoir un accueil pour des joueurs isolés

L'esprit de ce tournoi est qu'un licencié vienne participer avec un ami non licencié. Mais cela permet également aux joueurs de découvrir les clubs dans lesquels ils n'ont jamais joué. Le mode d'inscription est différent suivant le club qui organise, certains demandent une préinscription en ligne d'autres non. La précision sera faite à chaque message du comité.

Le comité s'est investi dans l'organisation des animations scolaires pendant les vacances à Cherbourg et Venoix. Une nouvelle session aura lieu pendant les vacances de février à Cherbourg et à Venoix.

Chantal a créé un PowerPoint de qualité pour la formation des initiateurs. PowerPoint qu'elle a donné à Nathalie qui s'en est servie lors de la réunion du 25 janvier.

Un dossier complet concernant le bridge scolaire, l'introduction du bridge dans les écoles avec le droit à l'image, tous les documents à signer par les parents, a été mis en place. L'objectif du comité est de structurer toute la partie enseignement.

Jean-François tient à féliciter Chantal pour son travail. Il indique qu'à Douvres en 3^{ème} les initiateurs ont commencé avec 3 tables. La difficulté de l'assiduité est évoquée surtout lorsque la séance se déroule pendant la pose méridienne. La question du suivi de l'an prochain se pose et mérite une réflexion sur le niveau des classes à cibler.

Chantal demande s'il serait possible de les amener au club pour une manifestation (crêpes partie ou autre). Jean-François dit qu'un stage va être organisé au club pour inviter ces élèves à venir en dehors du collège

7 - Formation continue

Dans le cadre de la formation continue, Nathalie a en charge de réunir les moniteurs en 3 demies journées (1/2 journée par département). Elle va se déplacer pour faire une information sur le nouveau SEF avec ses quelques changements et dialoguer avec les enseignants sur les difficultés rencontrées par ces derniers.

La formation pour les arbitres de club et personnes qui organisent les tournois de club au sujet du logiciel FFB Club Net a été un succès. Une autre session sera mise en place prochainement.

Cyrille a eu des demandes des arbitres de club qui souhaitent aussi avoir des rappels sur les règles d'arbitrage

Robert est allé à Alençon, Cyrille à Valognes, Robert et Cyrille à Venoix, 25 personnes se sont retrouvées dans ces différents centres, celui de Gouville n'ayant pas fonctionné faute de participant !

Etiennette informe qu'un stage sera organisé par Chantal fin mai (jeudi 30 mai) pour les initiateurs avec le thème suivant : « comment vendre le bridge dans les établissements scolaires, dans les établissements publics, paras publics, associatifs et privés ».

Une demie journée de formation « Magic Contest » est prévue, organisée et gérée par Nathalie. Cette formation se déroulera un samedi matin afin que tous les arbitres gérant les compétitions puissent y participer.

8 - Festival de Deauville

Etiennette a rencontré Alain BEKERMAN, Président de l'Association qui gère le Festival de Deauville. L'accord de l'année précédente concernant la participation du Comité sur les droits d'entrée au tournoi normand et au tournoi 3^{ème} et 4^{ème} série est reconduit.

Le repas normand va changer de formule.

Le tournoi que le Comité organisait et qui faisait partie du Challenge de Basse Normandie est supprimé. Devant le peu de succès rencontré, le Bureau Exécutif de la mandature précédente a décidé de ne plus l'organiser. Des bons d'entrées aux différents tournois du Festival sont offerts comme lots par l'association aux clubs du comité qui organisent un tournoi régional. Ce sont des bons d'entrée de 25 €. En plus de ces bons, ils proposent de vendre en lot des entrées pour 20 € au lieu de 25 €. Pour cela contactez Rémi ZILLER.

9 - Questions Diverses

Etiennette nous informe qu'il y a eu un changement de bail pour le local du Comité. Cela a été signé avant l'Assemblée Générale. Les années précédentes, le Comité était sous-locataire du local. Il y avait un seul bail entre la SCI et le Club de Venoix et le Venoix Bridge Club avait un bail de sous location avec le Comité. Dorénavant le comité est locataire de la SCI. Les nouveaux baux ont été rédigés par Laurent Létinier, Cyrille Revel, Jean-Paul Roughol et les frais sont répartis de façon équitable entre les deux locataires dans l'intérêt des deux parties.

Etiennette remercie tous les membres présents et donne rendez-vous au mois de juin pour le second Conseil d'Administration.

La séance est levée à 20 H 30.

La Secrétaire Générale
Blandine de PANTHOU

La Présidente
Etiennette CHOQUETTE